2024-00119037 | 0243929462 | 2023 | EUR | 23.0.4 | m02-f | 07/06/2024 | 63 | C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Forme juridique : Société anonyme

Adresse: Avenue Maurice-Destenay N°: 13 Boîte:

Code postal: 4000 Commune: Liège

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet:

Adresse e-mail: compta@spaque.be

Numéro d'entreprise 0243.929.462

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

05-12-2023

Ce dépôt concerne :

X

les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

24-05-2024

×

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au 31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.7.2, C-cap 6.14, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

0243929462 C-cap 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT **COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DEBORSU Charlotte

Boulevard de la Meuse 169 5100 Jambes (Namur)

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-02-09 Fin de mandat : 2029-02-08 Administrateur

KEMPENEERS Dorian

Au Chêne 46 4861 Soiron BELGIQUE

Début de mandat : 2024-02-09 Fin de mandat : 2029-02-08 Vice-président du Conseil d'Administration

JEURISSEN Isabelle

Rue Denis-Georges Bayar 43

5000 Namur BELGIQUE

Début de mandat : 2024-02-09 Fin de mandat : 2029-02-08 Administrateur

VANBOCKESTAL Marie-Christine

Rue Henri Kock 23 4000 Liège **BELGIQUE**

Début de mandat : 2024-02-09 Fin de mandat : 2029-02-08 Président du Conseil d'Administration

DUBOIS Raphaël

Rue de Huy 72 4300 Waremme **BELGIQUE**

Début de mandat : 2024-02-09

Fin de mandat : 2029-02-08 Administrateur

SOZII Stéphane

Rue Camille Desy 7 6032 Mont-sur-Marchienne

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-02-09 Fin de mandat : 2029-02-08 Administrateur

SARETTO Valérie

Avenue Rogier 24 11

4000 Liège **BELGIQUE**

Début de mandat : 2024-02-09 Fin de mandat : 2029-02-08 Administrateur

URBAIN Vincent

Rue Emilie Vandervelde 32 32

7080 Frameries BELGIQUE

Début de mandat : 2024-02-09

Fin de mandat : 2029-02-08 Administrateur

SRL BDO (B00023)

0431088289 Rue Waucomont 51 4651 Battice BELGIQUE

Début de mandat : 2022-05-20 Fin de mandat : 2025-05-20 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Bernard Jean-François (A02503) Commissaire Réviseur BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>17.316.972</u>	<u>17.637.817</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	2.611	8.400
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.441.274	4.618.280
Terrains et constructions		22	328.389	328.389
Installations, machines et outillage		23	3.533.295	3.547.597
Mobilier et matériel roulant		24	557.520	720.944
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	22.070	21.350
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	12.873.087	13.011.137
Entreprises liées	6.15	280/1	12.125.000	12.125.000
Participations		280	125.000	125.000
Créances		281	12.000.000	12.000.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	672.650	810.700
Participations		282	672.650	810.700
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	75.437	75.437
Actions et parts		284	74.987	74.987
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	450	450

N°	0243929462	29462 C-cap 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>523.158.203</u>	<u>522.327.022</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	5.363.315	5.360.439
Stocks		30/36	5.363.315	5.360.439
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	5.363.315	5.360.439
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	22.870.371	42.306.153
Créances commerciales		40	1.126.515	18.992.418
Autres créances		41	21.743.856	23.313.735
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	218.345.740	176.888.158
Comptes de régularisation	6.6	490/1	276.578.777	297.772.273
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	540.475.176	539.964.839

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	<u>35.438.797</u>	<u>44.715.535</u>
Apport		6.7.1	10/11	66.604.535	62.981.353
Capital			10	66.604.535	62.981.353
Capital souscrit			100	66.604.535	62.981.353
Capital non appelé			101		
En dehors du capital			11		
Primes d'émission			1100/10		
Autres			1109/19		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	125.000	125.000
Réserves indisponibles			130/1	125.000	125.000
Réserve légale			130	125.000	125.000
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisition d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	-31.290.738	-18.390.818
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16	91.191.732	94.444.138
Provisions pour risques et charges			160/5	91.191.732	94.444.138
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5	91.191.732	94.444.138
Impôts différés			168		

0243929462 C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>413.844.647</u>	<u>400.805.166</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	253.481.541	276.553.784
Dettes financières		170/4	253.481.541	276.553.784
Emprunts subordonnés		170		743.681
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	253.481.541	275.810.103
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	116.928.506	86.876.677
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	26.242.579	21.591.800
Dettes financières		43	36.519.321	21.691.756
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	36.519.321	21.691.756
Dettes commerciales		44	18.289.631	10.779.988
Fournisseurs		440/4	18.289.631	10.779.988
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.666.690	2.281.599
Impôts		450/3	193.599	749.409
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.473.092	1.532.190
Autres dettes		47/48	34.210.285	30.531.534
Comptes de régularisation	6.9	492/3	43.434.600	37.374.705
TOTAL DU PASSIF		10/49	540.475.176	539.964.839

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	30.869.284	39.848.961
Chiffre d'affaires		6.10	70	28.700.642	37.788.036
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	1.030.329	718.334
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	1.138.314	1.342.591
Coût des ventes et des prestations			60/66A	30.126.016	31.504.619
Approvisionnements et marchandises			60	17.225.543	26.566.556
Achats			600/8	17.225.543	25.624.466
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		942.089
Services et biens divers			61	2.791.650	2.852.309
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	13.743.884	11.607.292
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	437.746	425.359
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	-4.902.228	-12.314.312
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	829.422	2.187.625
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	0	179.790
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	743.268	8.344.342

0243929462 C-cap 4

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	197.755	395.505
Produits financiers récurrents			75	197.755	395.505
Produits des immobilisations financières			750	197.750	395.500
Produits des actifs circulants			751		
Autres produits financiers		6.11	752/9	5	5
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	32.226.585	27.138.570
Charges financières récurrentes		6.11	65	32.088.535	27.138.570
Charges des dettes			650	10.084.909	8.167.971
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	22.003.626	18.970.599
Charges financières non récurrentes		6.12	66B	138.050	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	-31.285.562	-18.398.723
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	5.177	-7.904
Impôts			670/3	5.177	4.453
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		12.357
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	-31.290.738	-18.390.819
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	-31.290.738	-18.390.819

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-49.681.557	-71.025.028
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-31.290.738	-18.390.819
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-18.390.818	-52.634.209
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	18.390.818	52.634.210
sur l'apport		791	18.390.818	52.634.210
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-31.290.738	-18.390.818
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

Codes

Exercice

Exercice précédent

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

				·
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	XXXXXXXXX	1.000
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021		
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	1.000	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	xxxxxxxxx	1.000
Mutations de l'exercice				
Actés		8071		
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121	1.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		81311	<u>0</u>	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	XXXXXXXXXX	631.115
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022		
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	631.115	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	xxxxxxxxxx	622.714
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	5.789	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	628.503	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	<u>2.611</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	XXXXXXXXX	1.227.038
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161		
Cessions et désaffectations		8171	0	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	1.227.038	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	XXXXXXXXX	898.650
Mutations de l'exercice				
Actés		8271		
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	898.650	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	<u>328.389</u>	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	XXXXXXXXX	4.779.419
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	157.727	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	4.937.146	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	XXXXXXXXX	1.231.822
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	172.029	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	1.403.851	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	<u>3.533.295</u>	

N°	0243929462	C-cap 6.3.3

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxx	2.868.194
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	93.224	
Cessions et désaffectations		8173	300.808	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	2.660.610	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxx	2.147.250
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	256.648	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	300.808	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	2.103.090	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	<u>557.520</u>	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxx	1.500.337
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	3.810	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	1.504.148	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	xxxxxxxxxx	1.478.988
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	3.090	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	1.482.078	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	<u>22.070</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	xxxxxxxxx	125.000
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	125.000	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	<u>125.000</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	XXXXXXXXXX	12.000.000
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)	<u>12.000.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				1
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	XXXXXXXXX	1.060.700
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362		
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	1.060.700	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	XXXXXXXXX	250.000
Mutations de l'exercice				
Actées		8472	138.050	
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	388.050	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	XXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(282)	<u>672.650</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		283P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Additions		8582		
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Différences de change	(+)/(-)	8622		
Autres	(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8652		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	xxxxxxxxx	74.987
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	74.987	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		1
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	74.987	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	XXXXXXXXXX	<u>450</u>
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	<u>450</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du	Dr	roits sociaux déter	nus		Données	s extraite	s des derniers comptes an	nuels disponibles
SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	Nature	directeme	nt	par les filiales	Comptes annuels arrêtés	. Code	Capitaux propres	Résultat net
D'ENTREPRISE		Nombre	%	%	au	uevise	(+) ou (-) (en unités)
GEPART 0871229947 Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège BELGIQUE	Action SDVN	1.250	100		2022-12-31	EUR	364.180	-8.244
RECYDEL 0475885265 Société anonyme Rue Wérihet 72 4020 Liège-4020 BELGIQUE	Actions SDVN	565	12,56		2023-03-31	EUR	7.752.425	1.969.510
RECYLIEGE 0455473297 Société anonyme Galerie de la Sauvenière 5 4000 Liège BELGIQUE	Actions SDVN	194	13,12		2022-12-31	EUR	1.950.942	-462.746
SEDISOL 0866053315 Société anonyme Rue Francisco Ferrer 245 6240 Farciennes BELGIQUE	Actions SDVN	125	25		2022-12-31	EUR	3.580.106	118.885
TRADECOWALL 0443564964 Société anonyme Rue du Tronquoy 24 5380 Fernelmont BELGIQUE	Actions SDVN	121	11		2022-12-31	EUR	4.466.111	1.113.735
TRIAGE-LAVOIR DU CENTRE 0480753576 Société anonyme Rue de Nimy 53 7000 Mons BELGIQUE	Actions SDVN	500	20		2021-12-31	EUR	-48.469	-118.412

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;

C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;

D. concernent une société simple.

Code éventuel
А

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
İ		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Capital différé - Plan Marshall

Capital différé - Plan Marshall (BOUES)

Capital différé - Plan Marshall 2

	425.236
127.	793.934
37.	824.683
110	191 486

Exercice

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice Apport en espèces Réduction

Représentation du capital
Catégories d'actions
Actions ordinaires SDVN nominatives

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxx	62.981.353
(100)	66.604.535	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	22.014.000	0
	-18.390.818	0
	66.604.535	50.000
8702	XXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101) 8712	xxxxxxxxx	xxxxxxxxx

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
0774	
8771	
8781	

IN 0243929402 C-cap o	N°	0243929462	N°	2		C-cap 6.7
---------------------------	----	------------	----	---	--	-----------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice	
	į

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour autres risques et charges

Provisions pour autres risques et charges Bois Saint-Jean

Provisions pour autres risques et charges PM

Provisions pour autres risques et charges PM2

Provision pour TVA PM1 récupérable

Provision pour TVA PM2 récupérable

1.650.000 1.036.567 14.822.440 50.680.007 19.894.195 3.108.523

Page 26 of 63

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	26.242.579
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	26.242.579
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	26.242.579
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	98.053.899
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	98.053.899
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	98.053.899
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	155.427.642
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	155.427.642
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	155.427.642

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Etablissements de crédit Autres dettes garanties par les pouvoirs publics belges Foumisseurs Entre dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Foumisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes granties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes de location-financement et dettes assimilées Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Foumisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes financières Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Foumisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes finacières Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes finacières esserieles Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes finacières esserieles Litablissements de crédit Autres emprunts Dettes finacières Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes finacières esserieles Litablissements de crédit Autres emprunts Dettes finacières Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes finacières esserieles Litablissements et charges sociales Litablissements et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		Codes	Exercice
Dettes financières 821 280.467.800 Emprunts subordonnés 831 8941 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8961 Autres emprunts 8971 280.467.800 Dettes caranties par les pouvoirs publics belges 9061 Autres dettes Pettes à payer 9061 Autres dettes par les pouvoirs publics belges 9061 Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la 8962 Emprunts obligataires non subordonnés 8942 Emprunts obligataires non subordonnés 8942 Ettels à payer 8942 Autres dettes Pouvoirs publics belges 9061 Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la 8062 Emprunts subordonnés 8942 Emprunts obligataires non subordonnés 8942 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8952 Etablissements de crédit 8962 Autres emprunts Dettes commerciales 9902 Acomptes sur commandes 9902 Acomptes sur commandes 9902 Acomptes sur commandes 9902 Dettes fiscales, salariales et sociales 9902 Acomptes sur commandes 9902 Autres dettes 9902 Autres dettes 9902 Autres dettes 9902 Autres dettes 9902 Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9902	DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres dettes Dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes de location-financement et dettes assimilées Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes financières Besca Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes financières Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés Dettes garanties par des crédit Autres dettes Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Fournisseurs Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôte Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la sociales Impôte Rémunérations et charges sociales Josephane Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Sestion de la sestion de la sociales Josephane Sestion	Dettes financières	8921	280.467.800
Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes Dettes salariales et sociales Autres dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la sociales Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes ficalation-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes ficales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la sociales Best de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres engrunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes ficales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	Emprunts subordonnés	8931	
Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts de crédit Autres emprunts Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs ### 1280.467.800 ### 280.4	Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Autres emprunts Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes gianaties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Bes2 Emprunts obligataires non subordonnés Bes2 Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Bes2 Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062 Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062	Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes de normerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes discalies, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 8891 8901 2801 280.467.800 280.467.800 2802 8922 8922 8932 Emprunts subordonnés 8942 Bettes de location-financement et dettes assimilées 8952 Etablissements de crédit 8962 8962 Fournisseurs 9972 Dettes commerciales 9902 Acomptes sur commandes 9903 Acomptes sur commandes 9904 9904 9905 Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9902	Etablissements de crédit	8961	
Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Dettes giranties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la societée Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés Bestablissements de crédit Autres emprunts Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 5001 500	Autres emprunts	8971	280.467.800
Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes granties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés B952 Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes financières B962 Autres emprunts Dettes financières B972 Dettes financières B992 Effets à payer Acomptes sur commandes B992 Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs B901 B901 B901 B901 B901 B901 B901 B901	Dettes commerciales	8981	
Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9012 Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	Fournisseurs	8991	
Dettes salariales et sociales Autres dettes Dettes granties par les pouvoirs publics belges Dettes granties par les pouvoirs publics belges Dettes granties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9021 280.467.800 280	Effets à payer	9001	
Autres dettes Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9051 280.467.800 280.4	Acomptes sur commandes	9011	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9061 280.467.800 9061 280.467.800 9062 8922 8922 8922 8942 8952 Fournisseurs 8992 Effets à payer Acomptes sur commandes 9012 Pottes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	Dettes salariales et sociales	9021	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société Dettes financières 8932 Emprunts subordonnés 8942 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8952 Etablissements de crédit 8962 Autres emprunts Dettes commerciales 8992 Fournisseurs 8992 Effets à payer 9002 Acomptes sur commandes 9012 Dettes fiscales, salariales et sociales 9022 Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes archarges féelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062 Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062	Autres dettes	9051	
société8922Dettes financières8922Emprunts subordonnés8932Emprunts obligataires non subordonnés8942Dettes de location-financement et dettes assimilées8952Etablissements de crédit8962Autres emprunts8972Dettes commerciales8982Fournisseurs8992Effets à payer9002Acomptes sur commandes9012Dettes fiscales, salariales et sociales9022Impôts9032Rémunérations et charges sociales9042Autres dettes9052 Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	280.467.800
Dettes financières 8922 Emprunts subordonnés 8932 Emprunts obligataires non subordonnés 8942 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8952 Etablissements de crédit 9962 Autres emprunts 9972 Dettes commerciales 8982 Fournisseurs 8992 Effets à payer 9002 Acomptes sur commandes 9012 Dettes fiscales, salariales et sociales 9022 Impôts Rémunérations et charges sociales 9032 Autres dettes 7041 Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062	Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la		
Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 8932 8942 8952 8962 8972 8992 8992 8992 8992 8992 8992 899	société		
Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 8942 8942 8952 8962 8972 8992 8992 9002 9002 Acomptes sur commandes 9012 9042 9042 Autres dettes	Dettes financières	8922	
Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 8952 8962 8972 8992 8992 8992 9002 9002 9002 9012 9012 9029 9040 Autres dettes	Emprunts subordonnés	8932	
Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 8962 8972 8972 8992 8992 8992 9002 9002 9002 9002 900	Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9972 8982 9902 9002 9002 9002 9002 9002 900	Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 8982 8982 8992 9002 9012 9012 9022 9032 9042 9042 9052	Etablissements de crédit	8962	
Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 8992 9002 9012 9012 902 9032 9042 9042 9052	Autres emprunts	8972	
Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9002 9002 9002 9002 9002 9002 9002 90	Dettes commerciales	8982	
Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9012 9022 9032 9042 9052	Fournisseurs	8992	
Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9022 9032 9042 9052 9062	Effets à payer	9002	
Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9032 9042 9052	Acomptes sur commandes	9012	
Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9042 9052 9062	Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9052 9062	Impôts	9032	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	Rémunérations et charges sociales	9042	
3002	Autres dettes	9052	
de la société	Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	9062	
	de la société		

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

Dettes fiscales échues Dettes fiscales non échues Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
0070	
9072	
9073	179.720
450	5.177
	-
9076	
9077	1.473.092

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer
Produits à reporter (MD Plan de relance 143)
Produits à reporter (MD Plan de relance 121)
Produits à reporter (Erpion)
Produits à reporter (MD inondations Evacuation des déchets)
Produits à reporter (MD inondations Hydrocarbures)
Produits à reporter (MD Plan de relance 143 - Réserve foncière)

4.894.146
16.253.596
826.446
4.647.690
7.628.776
522.294
2.053.898

Exercice

Produits à reporter MD Sarec 6.607.755

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	81	81
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	79,1	78,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	124.432	122.925
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	9.110.960	7.721.108
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2.446.093	2.134.481
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	2.186.832	1.751.703
Pensions de retraite et de survie	624		

o 6.		.10	.10	.10	.10
------	--	-----	-----	-----	-----

	[Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116	4.902.228	12.314.312
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	826.692	2.186.939
Autres		641/8	2.730	686
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	5	5
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Capital différé - Plan Marshall (PM1)		12.922.365	12.513.665
Capital différé - Plan Marshall (BOUES)		3.427.844	3.294.388
Capital différé - Plan Marshall (PM2)		5.241.591	3.045.178
Différence de paiement		41	0

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	<u>1.138.314</u>	1.342.591
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	1.138.314	1.342.591
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	189	780
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630	1.053.309	1.317.605
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8	84.816	24.206
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	<u>138.050</u>	<u>179.790</u>
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)	0	179.790
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	0	0
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630	0	179.790
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)	138.050	
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	138.050	
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice	
9134		5.177
9135	5	5.177
9136		
9137		
9138		
9139		
9140		

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice	

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	212.769.892
9142	212.769.892
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.272.857	5.685.277
9146	3.523.386	11.176.120
9147	3.166.236	2.661.623
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	12.125.000	12.125.000
Participations	(280)	125.000	125.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	12.000.000	12.000.000
Créances	9291	0	3.021.700
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	0	3.021.700
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

Exercice

Exercice précédent

ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	672.650	810.700
Participations	9262	672.650	810.700
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		
			Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES COND	ITIONS A	AUTRES QUE CELLES	

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

I	Codes	Exercice
	9505	19.000
	95061	
	95062	
	95063	
	95081	
	95082	
	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

L'accélération des opérations de réhabilitation dans le cadre du Plan Marshall et Plan Marshall 2 repose sur un mécanisme de financement alternatif.

Concrètement, le principe de comptabilisation des opérations liées au Plan Marshall est le suivant :

- Provisionnement du montant estimé de la réhabilitation;
- Création d'un compte qui mentionne l'engagement de la Région wallonne d'augmenter le capital ;
- Utilisation des provisions au fur et à mesure des dépenses de réhabilitation ;
- Réception des tranches d'emprunt ;
- Augmentation de capital;
- Avec ces augmentations de capital, SPAQ#E, par l'intermédiaire de SOWAFINAL, rembourse l'emprunt.

L'équilibre général du mécanisme repose sur l'engagement pris par la Région Wallonne de dégager chaque année les montants nécessaires pour permettre à la SPAQuE de faire face aux remboursements des emprunts liés à ce financement alternatif.

REGLE D'EVALUATION

Art 3:6 : Le conseil d'Administration décide du maintien des règles comptables dans le principe de continuité de l'activité.

Cette décision est justifiée par le fait que les liqidités sont suffisantes et garantissent la pérennité de l'entreprise.

Les règles d'évaluation sont inchangées et s'énoncent comme suit :

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les amortissements sont pratiqués Prorata Temporis d'une manière régulière sur base des taux généralement admis par l'Administration des Contributions : 20% linéaire

Les immobilisations corporelles sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les amortissements sont pratiqués Prorata Temporis d'une manière régulière sur base des taux généralement admis par l'Administration des Contributions.

Ces taux correspondent d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisés concernés, à savoir :

- a) installations 4% 20% linéaire
- b) mobilier 10% linéaire
- c) matériel 20% linéaire
- d) matériel info 33 1/3% linéaire
- e) matériel roulant 20%-25 % linéaire
- f) aménagements 10% linéaire

Les immobilisations financièress sont en principe reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées si la réalité économique les justifie.

Les stocks sont repris à leur valeur d'acquisition.

Les créances à 1 an au plus sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrecouvrabilité existent.

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont repris à leur valeur d'inventaire figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers.

Les Comptes de régularisation contiennent principalement l'engagement de la Région wallonne en matière d'augmentation de capital, dans le cadre du financement alternatif liée au Plan Marshall. Ce point est également abordé au niveau du compte de résultats.

La provision actée pour les sites liés au Plan Marshall est une estimation minimale qui est susceptible d'être réévaluée sur base des études finalisées.

La Dette à plus d'un an représente un emprunt subordonné de 743.680,57 EUR sans intérêt pour une durée de 30 ans.

Les Dettes à un an au plus sont portées au bilan à leur valeur nominale.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION



RAPPORT DE GESTION 2023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Liège, le 24/05/2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la gestion exercée au cours de l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

1. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET LES COMPTES ANNUELS

Activités :

SPAQuE, créée le 13 mars 1991, avait au départ pour mission la réhabilitation de décharges pour le compte de la Région wallonne.

Depuis sa création, SPAQuE est intervenue sur plusieurs centaines de sites (friches industrielles, décharges et dépôts de pneus) à travers toute la Wallonie.

Aujourd'hui, SPAQuE est devenue la référence wallonne en matière de réhabilitation de décharges, de dépollution de sols et d'expertises environnementales.

• <u>Financements</u>:

Les activités de SPAQuE sont financées par divers moyens :

Programmations:

Contrat de gestion

Dans le cadre de son contrat de gestion, la Région wallonne a octroyé à SPAQuE une dotation d'un montant de 24.077.004,32 €.

> FEDER

• 2014-2020:

Cette année clôture la programmation comme le prévoyait l'échéance N+3. Le montant total dépensé s'élève à 44.211.227,10 € dont 5.875.434,91 € pour les derniers travaux réalisés en 2023.



2021-2027 :

La Commission européenne a approuvé officiellement le Programme FEDER en décembre 2022. Suite à notre appel à projet, 35 sites ont été retenus représentant une enveloppe de 142.888.821,49 €.

Actuellement, nous sommes à l'étape des études pour lesquelles nous avons dépensé en 2023 un montant de 843.021,67 €.

Plan Marshall

La déclaration de politique régionale 2004-2009 fixait deux axes de priorité au Gouvernement wallon, à savoir : remettre en état ou assainir rapidement les sites peu ou pas pollués et assainir les sites pollués et qui présentent des dangers pour la santé ou l'environnement. Cette dernière mission a été directement confiée à SPAQUE.

Par décision du 9 février 2006, le Gouvernement wallon a adopté un arrêté confiant à SOWAFINAL une mission déléguée pour la mise en œuvre du financement alternatif du programme d'assainissement des sites d'activités économiques désaffectés pollués.

SOWAFINAL récolte pour le compte de SPAQuE, les versements annuels effectués par la Région wallonne à titre de subvention des travaux d'assainissement et de rénovation.

En cours d'année, le compte de résultats de SPAQuE présente d'importantes pertes liées aux charges des remboursements des emprunts.

Ces pertes sont incorporées au capital en même temps que ce dernier est augmenté par le versement des fonds mis à disposition à cet effet chez SOWAFINAL par la Région.

Le remboursement des prêts consentis à SPAQuE d'un total de 247.613.769 € est donc assuré par des augmentations de capital successives sur base des fonds mis à disposition à cette fin chez SOWAFINAL par la Région.

En 2023, l'ensemble des frais affectés au Plan Marshall porte le total utilisé du financement à 232.789.271,94 € dont 274.605,45 € durant l'année 2023.

> Plan Marshall 2.Vert

La convention cadre entre la Région wallonne, Belfius et Sowafinal a été signée le 23 mai 2012. L'enveloppe prévue pour le Plan Marshall 2.Vert s'élève à 132.136.231 €.

Le financement PM2 a été utilisé à concurrence d'un total de 81.458.281,78 € dont 4.885.128,12 € en 2023. Le mécanisme de financement est identique à celui du premier Plan Marshall.



Missions Déléguées :

> Plan de Relance

Dans le cadre du Plan de Relance, le Gouvernement a confié à Spaque plusieurs missions :

• Projet 122 : Accélérer la réhabilitation des décharges prioritaires.

Suite à l'arrêté du Gouvernement du 14 décembre 2023, un financement complémentaire d'un montant de 28.350.000 € a été octroyé à Spaque, portant ainsi l'enveloppe à 44.400.000 €.

Pour la réhabilitation des 7 décharges prévues dans la programmation, Spaque a dépensé 1.442.313 € durant l'année 2023.

• Projet 143 : Reconversion des friches et constitution d'une réserve foncière.

Suite à l'arrêté du Gouvernement du 1^{er} décembre 2022, Spaque a été mandatée pour la réhabilitation de 15 friches industrielles. Un montant de 37.500.000 € lui a été octroyé. Les dépenses pour l'année 2023 s'élèvent à 430.109 €.

Suite à l'arrêté du Gouvernement du 9 décembre 2021, Spaque a reçu une enveloppe de 2.500.000 € pour constituer une réserve foncière.

• Projet 219 : Plan Intégré de la Ville.

Dans le cadre du soutien aux projets urbains de plusieurs communes, Spaque a été mandatée par le Gouvernement pour effectuer les études et les travaux de réhabilitation. La convention avec la ville concernée prévoit que Spaque refacture ces dépenses.

En 2023, un montant de 267.856 € a été dépensé.

> SAREC.

En 2023, dans le cadre d'une procédure d'urgence environnementale, le Gouvernement wallon a mandaté Spaque pour gérer et évacuer les déchets de la société SAREC.

Pour cette mission une enveloppe de 8.000.000 € a été dédiée.

Mission Déléguée en matière de sites de réhabilitation paysagère et environnementale.

En 2020, le Gouvernement a décidé de transférer la mission déléguée en matière de site de réhabilitation paysagère à la Spaque.

En 2023, un montant de 134.042 € a été remboursé aux partenaires de la mission.





Compte de résultats

Le chiffre d'affaires représente l'intervention de la Région wallonne dans les frais relatifs aux différentes activités de SPAQuE et d'autre part, la facturation à des tiers pour diverses prestations.

Les autres produits d'exploitation sont surtout composés du financement des travaux de réhabilitation du CET d'Erpion par Intersud.

Les provisions constituées pour couvrir les charges relatives aux sites repris aux Plan Marshall 1 et 2 Vert sont utilisées au fur et à mesure des travaux de réhabilitation réalisés sur ces sites.

Les charges financières correspondent aux annuités de remboursement des emprunts relatifs aux mécanismes de financements alternatifs Sowafinal 1 et 2. A noter qu'en 2023, Spaque a contracté la dernière tranche de l'emprunt correspondant au Plan Marshall 2.Vert. Celle-ci s'élève à 62.136.231 €.

L'exercice dégage une perte de 31.290.738 €. Il est proposé d'affecter ce montant en perte à reporter.

Les pertes reportées sont principalement composées des annuités de remboursement des emprunts Sowafinal 1 et 2 que la Région s'est engagée à couvrir par des augmentations de capital successives.

En effet, les conventions cadre du 05 octobre 2006 et du 23 mai 2012 entre la Région wallonne, la SOWAFINAL et Dexia Banque, devenue Belfius, précisent que « pour SPAQuE, qui est chargée de la réhabilitation des sites pollués sur la base des programmes physiques de financement alternatif arrêtés par le Gouvernement wallon, le remboursement des prêts consentis par la banque sera assuré par augmentations de capital successives, souscrites et libérées par la Région. Pour permettre la mise en place de ce financement alternatif, la Région s'engage à verser annuellement à SOWAFINAL des montants spécifiques jusqu'à apurement complet des dettes d'emprunts consentis par la banque aux opérateurs. »

L'équilibre du mécanisme repose sur l'engagement pris par la Région wallonne de dégager chaque année les fonds nécessaires pour permettre à SPAQuE de faire face aux remboursements des emprunts liés à ce financement alternatif.

• Bilan

Les immobilisations corporelles sont composées des terrains que SPAQuE exploite ellemême dans le cadre de la recherche et du développement des énergies vertes avec notamment des installations photovoltaïques amorties sur 25 ans correspondant à leur durée de vie.

Les créances commerciales représentent principalement les factures à établir à la Région wallonne pour le contrat de gestion 2023 ainsi que les Plans de Relance.

Les autres créances sont principalement composées de T.V.A à récupérer.





(Doc. CA 26/04/24 - 2 - Page 5/6)

Les comptes de régularisation d'actif sont principalement composés du compte Capital différé représentant l'engagement de la Région wallonne dans le cadre du financement alternatif. La diminution de cet engagement au fur et à mesure du capital d'emprunt remboursé annuellement se fait par le biais d'un compte spécifique de la catégorie autres charges financières. Dès lors, l'annuité de remboursement complète (capital + intérêt) impacte le compte de résultat de SPAQuE.

Les dettes représentent pour majeur partie le solde de la ligne de crédit liée à ce financement du Plan Marshall et Plan Marshall 2.Vert. dont le mécanisme prévoit le remboursement par augmentations successives du capital de SPAQuE.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

3. <u>CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE</u>

Suite aux inondations exceptionnelles de juillet 2021, le Gouvernement wallon a confié une mission déléguée à la SPAQUE en vue d'assurer la gestion des déchets issus des inondations répercutées sur les communes et intercommunales ainsi que les pollutions aux hydrocarbures.

4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

SPAQUE participe à l'élaboration des normes sol et à différents projets de recherche notamment dans le landfillminging (Regeneratis), la recherche de méthodes innovantes pour la décontamination des sols (Posidon).

5. EXISTENCE DE SUCCURSALES

Néant.

6. <u>PERTE REPORTEE OU PERTE DE L'EXERCICE PENDANT DEUX ANNEES CONSECUTIVES (ART. 3 :6 du CSA)</u>

Le Conseil d'Administration décide du maintien des règles comptables dans le principe de continuité de l'activité. Cette décision est justifiée par le fait que les liquidités permettent de faire face aux obligations de la société à court et à long terme.

En effet, les pertes reportées sont dues à la comptabilisation particulière des mécanismes de financement alternatifs du plan Marshall 1 et 2.Vert.

La Région wallonne s'est engagée à couvrir ces remboursements par des augmentations de capital successives.

Les pertes reportées au 31/12/2023 sont relatives aux annuités de remboursement d'emprunt de l'année 2023.

Pour régulariser la situation, SPAQUE doit obtenir du Gouvernement wallon l'accord lui permettant de réaliser, comme chaque année, les augmentations de son capital avec les montants versés par la Région wallonne chez Sowafinal à cet effet. Nous sommes en attente de l'obtention de cet accord.





(Doc. CA 26/04/24 - 2 - Page 6/6)

Ces montants sont prévus au budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2023 (décret du 21 décembre 2022) aux Allocations de Base suivantes de la Division Organique 16, Programme 03 :

- A.B. 61.04.41 Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économiques désaffectés pollués (Plan Marshall 1) (Crédits engagement : 27,150 millions)
- A.B. 61.06.41 Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2.vert) (Crédits engagement : 14,702 millions).

7. TOUTE AUTRE INFORMATION EN VERTU DU CODE DES SOCIETES

Néant.

8. RISQUES ET INCERTITUDES

Les opérations de réhabilitation dans le cadre du Plan Marshall et Plan Marshall 2. Vert reposent sur un mécanisme de financement alternatif.

Concrètement, le principe de comptabilisation des opérations liées au Plan Marshall est le suivant :

- Provisionnement du montant estimé de la réhabilitation ;
- Création d'un compte qui traduit l'engagement de la Région wallonne d'augmenter le capital;
- Utilisation des provisions au fur et à mesure des dépenses de réhabilitation ;
- > Réception des tranches d'emprunt ;
- > Augmentation de capital;
- Avec ces augmentations de capital, SPAQuE, par l'intermédiaire de SOWAFINAL, rembourse l'emprunt.

L'équilibre général du mécanisme repose sur l'engagement pris par la Région Wallonne de dégager chaque année les montants nécessaires pour permettre à SPAQuE de faire face aux remboursements des emprunts liés à ce financement alternatif.

Signé électroniquement par Marie-France Willamme (Signature) Date : 02/05/2024 09:57:16

Signé électroniquement par Jean-François Robe (Signature) Date : 02/05/2024 10:13:09

Marie-France WILLAMME, Directrice des Fonctions de Support et Responsable du Développement durable. Jean-François ROBE, Directeur général.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Rue Waucomont 51 B-4651 Battice



SPAQUE SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2023



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE SPAQUE SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de SPAQUE SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2022 , conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024 . Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant deux exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 540.475.176 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 31.290.738 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises

individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

• nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société:
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de ieter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.



Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Battice, le 2 mai 2024



BDO Réviseurs d'Entreprises SRL Commissaire Représentée par Jean-François BERNARD* Réviseur d'entreprises *Agissant pour une société

N°	0243929462	C-cap 10
----	------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice		
Nombre moyen de travailleurs		
Temps plein		
Temps partiel		
Total en équivalents temps plein (ETP)		
Nombre d'heures effectivement prestées		
Temps plein		
Temps partiel		
Total		
Frais de personnel		
Temps plein		
Temps partiel		
Total		
Montant des avantages accordés en sus du salaire		

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	68,6	43	25,6
1002	13,5	3,9	9,6
1003	79,1	45,8	33,3
1011	108.137	68.284	39.853
1012	16.295	4.168	12.127
1013	124.432	72.452	51.980
1021	12.015.505	7.558.236	4.457.269
1022	1.728.379	392.187	1.336.192
1023	13.743.884	7.950.423	5.793.461
1033	112.582	64.410	48.172

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP Nombre d'heures effectivement prestées Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	78,8	44,2	34,6
1013	122.925	69.284	53.641
1023	11.607.292	6.649.284	4.958.008
1033	110.276	61.505	48.771

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs			
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée			
Contrat à durée déterminée			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
Contrat de remplacement			
Par sexe et niveau d'études			
Hommes			
de niveau primaire			
de niveau secondaire			
de niveau supérieur non universitaire			
de niveau universitaire			
Femmes			
de niveau primaire			
de niveau secondaire			
de niveau supérieur non universitaire			
de niveau universitaire			
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction			
Employés			
Ouvriers			

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
105	70	11	78,5
110	68	11	76,5
111	2	0	2
112			
113			
120	44	4	46,9
1200	1	0	1
1201	4	0	4
1202	15	1	15,8
1203	24	3	26,1
121	26	7	31,6
1210	0	0	0
1211	3	0	3
1212	7	0	7
1213	16	7	21,6
130			
134	70	11	78,5
132			
133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice

Autres

Nombre moyen de personnes occupées Nombre d'heures effectivement prestées Frais pour la société

Codes	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de la société
150		
151		
152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat de remplacement

Contrat à durée indéterminée Contrat à durée déterminée Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	5	1	5,8
210	5	1	5,8
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
Chômage avec complément d'entreprise
Licenciement
Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mitemps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	4	2	5,6
310	3	1	3,8
311	1	1	1,8
312			
313			
340	1	0	1
341			
342	2	1	2,8
343	1	1	1,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	44	5811	35
5802	689	5812	677
5803	73.133	5813	77.571
58031	61.714	58131	69.430
58032	11.419	58132	8.141
58033	0	58133	0
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)



RAPPORT DE REMUNERATION 2023

A. <u>Informations relatives aux administrateurs publics</u>

1. Informations relatives aux mandats et rémunérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres	Titre	Date de désignation	Fin du mandat	Rémunération brute annuelle	Présences
SARETTO Valérie	Présidente	13/07/2018	AGE 2024	26 772,00 €	
JEURISSEN Isabelle	Vice-Présidente	01/01/2019	AGE 2024	0,00 €	
CHARLIER Véronique	Administrateur	13/07/2018	27/01/2023	150,00 €	
DEMARET Géraldine	Administrateur	13/07/2018	AGE 2024	450,00 €	
POURTOIS Maxime	Administrateur	13/07/2018	AGE 2024	750,00 €	
SERUSIAUX Emmanuel	Administrateur	13/07/2018	AGE 2024	600,00€	
URBAIN Vincent	Administrateur	13/07/2018	AGE 2024	0,00 €	
VANBOCKESTAL Marie-Kristine	Administrateur	13/07/2018	AGE 2024	0,00 €	

COMMENTAIRE:

En 2023, six séances du Conseil d'administration ont été organisées et tenues par vidéo-conférence.

Par courrier du 27 janvier 2023 adressé à Madame la Ministre Céline TELLIER, Madame Véronique Charlier, administratrice, a remis sa démission, avec effet à la date du courrier.



COMITE D'AUDIT

Membres	Titre	Date de désignation	Fin du mandat	Rémunération brute annuelle	Présences
DEMARET Géraldine	Présidente	19/10/2018	AGE 2024	450,00€	
URBAIN Vincent	Membre	19/10/2018	AGE 2024	0 €	

<u>COMMENTAIRE</u>:

En 2023, six séances du Comité d'audit ont été tenues. Les six réunions ont été organisées en vidéo-conférence.

COMITE DE REMUNERATION

Membres	Titre	Date de désignation	Fin du mandat	Rémunération brute annuelle	Présences
CHARLIER Véronique	Présidente	19/10/2018	27 janvier 2023	N-A	
VANBOCKESTAL Marie-Kristine	Membre	19/10/2018	AGE 2024	N-A	
SERUSIAUX Emmanuel	Membre	19/10/2018	AGE 2024	N-A	

COMMENTAIRE:

En 2023, deux séances du Comité de rémunération ont été tenues. Les deux réunions ont été organisées en vidéo-conférence.

2. Règles générales relatives à la rémunération des administrateurs publics

Le Conseil d'Administration a été désigné le 13 juillet 2018 et installé le 19 juillet 2018.

Il a décidé de maintenir inchangée la politique de rémunération des Président, Vice-Président et administrateurs, à savoir un traitement mensuel brut de 2.231€ pour la Présidente et de 1.487€ pour



la Vice-présidente (montants au 31 décembre 2019, non indexés depuis plusieurs années) et un jeton de présence de 150 € brut par séance pour les administrateurs.

Conformément aux prescriptions du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public, Madame Isabelle JEURISSEN n'a pas perçu de traitement mensuel et Madame Marie-Kristine VANBOCKESTAL et Monsieur Vincent URBAIN n'ont pas perçu de jetons de présence. Enfin, aucun jeton de présence n'a été attribué pour les réunions du Comité de rémunération et un maximum de trois jetons de présence ont été attribués pour les réunions du Comité d'audit.

3. Informations relatives aux mandats dérivés

Nom et prénom	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute	Rémunération reversée à l'organisme
SARETTO Valérie	GEPART	0€	N-A
JEURISSEN Isabelle	GEPART	0€	N-A

COMMENTAIRE:

Madame Valérie SARETTO et Madame Isabelle JEURISSEN ont été nommées administratrices de la S.A. GEPART, filiale à 100% de la S.A. SPAQuE, le 24 mai 2019. Leur mandat, venu à échéance en 2022, a été renouvelé pour une durée de cinq ans par l'assemblée générale ordinaire de la S.A. GEPART qui s'est tenue le 20 mai 2022.

Lors du Conseil d'administration de la S.A. GEPART du 21 juin 2019, Madame Valérie SARETTO a été désignée Présidente et Madame Isabelle JEURISSEN Vice-Présidente.

4. Informations relatives à la répartition des genres

Conseil d'Administration: 13/07/2018 - AGO 2024

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion	5	4	9
- Dont administrateurs publics	5	4	9
- Dont administrateurs non publics	0	0	0

COMMENTAIRE:

Deux démissions ont été enregistrées respectivement en décembre 2022 (Monsieur Laurent ZECCHINI) et janvier 2023 (Madame Véronique CHARLIER), ce qui porte les chiffres repris ci-dessus,



pour l'année 2023, à 7 membres de l'organe de gestion sous statut d'administrateur public, dont 4 femmes et 3 hommes.

B. <u>Informations relatives aux gestionnaires</u>

1. Informations relatives à la relation de travail

Nom et prénom	Titre	Nature de la relation de travail	Si contrat : - Type de contrat - Date de signature - Date d'entrée en fonction
ROBE Jean-François	Directeur général	Mandat	Désignation par le Gouvernement le 14.02.2019 – Entrée en fonction le 01.05.2019

2. Informations relatives à la rémunération

2021	Jean-François ROBE
Rémunération annuelle brute de base, y compris ONSS	N-A
Plan de pension complémentaire (vie, décès)	N-A
Autres composantes de la rémunération	N-A
TOTAL Rémunération brute annuelle, y compris ONSS	N-A

<u>COMMENTAIRE</u>:

Le 14 février 2019, en application de l'article 39quindecies du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets et de l'article 20 des statuts de la S.A. SPAQuE, Monsieur Jean-François ROBE a été nommé Directeur général de la S.A. SPAQuE par le Gouvernement wallon, au titre de membre du Comité de direction de la S.A. SOGEPA.

Il est entré en fonction le 1^e mai 2019.

Le 28 mai 2019, le Comité de direction de la S.A. SPAQuE a délégué la gestion journalière de l'entreprise à Monsieur Jean-François ROBE, Directeur général, qui en est dès lors le seul gestionnaire.

Le mandat de gestionnaire de Monsieur Jean-François ROBE n'est pas rémunéré. Néanmoins, Monsieur Jean-François ROBE étant membre du Comité de direction de la S.A. SOGEPA, il perçoit pour cette fonction une rémunération à charge de la SA SOGEPA, qui est reprise dans le rapport de rémunération produit par cette dernière.



3. Informations relatives aux mandats dérivés

Nom et prénom	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute	Rémunération reversée à l'organisme
ROBE Jean-François	GEPART	0 €	N-A
ROBE Jean-François	TRIAGE-LAVOIR DU CENTRE	0 €	N-A

COMMENTAIRE:

Monsieur Jean-François ROBE a été nommée administrateur de la S.A. Triage-Lavoir du Centre en date du 11 avril 2019 et administrateur de la S.A. GEPART le 29 avril 2019. La S.A. Triage-Lavoir du Centre a été dissoute et mise en liquidation en date du 19 octobre 2022.

C. <u>Informations relatives aux commissaires du Gouvernement</u>

1. Informations relatives à la rémunération

Nom et prénom	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
GRANVILLE Olivier	10/10/2019	N-A	750,00 €
VIAL Coralie	04/11/2019	N-A	750,00 €

2. Informations relatives à la participation aux réunions

Nom et prénom	Organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
GRANVILLE Olivier	5/6	N-A	N-A
VIAL Coralie	5/6	N-A	N-A